



(Annexe n°2)

LISTE DE CANDIDATURES

ÉLECTION PARTIELLE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DE L'UFR STC Scrutin du jeudi 5 décembre 2019

➤ Nombre de sièges à pourvoir : 3 sièges (3 titulaires, 3 suppléants)

→ La liste comprend : - au minimum : un nombre de candidatures égal ou supérieur à 3 ; • au maximum : 6 candidatures;

• la liste doit comprendre *alternativement* un candidat de chaque sexe (F/H ou H/F).

Intitulé de la liste : _____

Rang	Nom de famille	Prénom (s)	Sexe F/H	Diplôme – formation préparé (e) en 2019/2020	Composante (UFR..)	Département
1						
2						
3						
4						
5						
6						

Facultatif – précision de l'appartenance ou du soutien dont la liste bénéficie

(cette précision figurera sur les bulletins de vote):

Fait à : _____ le : __/__/__

Signature (délégué de liste):

NOM(S), PRÉNOM(S) - COURRIEL ET NUMERO DE TÉLÉPHONE DU DÉLÉGUÉ DE LISTE

• **IMPORTANT:** → Joindre **impérativement** les actes de candidature individuelle signés par chaque candidat ainsi qu'une photocopie de leur carte d'étudiant 2019/2020 ou à défaut, une photocopie de leur certificat de scolarité 2019/2020. → à établir sur support papier et à déposer ou à envoyer en LRAR dûment rempli et signé, accompagné des pièces requises, pour réception à compter du mercredi 6 novembre 2019 et au plus tard le jeudi 21 novembre 2019, 17h00, auprès de Mme Bernadette Silva – responsable du pôle affaires générales de l'UFR STC – Bâtiment G - Bureau G 119 – domaine universitaire – 33607 Pessac.